Grande Demonstration politique

Le Pique-Nique de Joliette

Discours et Banquet

Nous continuons le compte-rendu du grand pique-nique conservateur qui a eu lieu a Joliette, mardi, le 7 courant.

L'accueil enthousiaste qu'ont reçu les ministres fédéraux et les chefs de l'opposition à Québec, prouve amplement que le sentiment conservateur est plus vivace que jamais dans le cœur de la population

Après le discours de sir Hector Langevin, dont nous avons deja donne un résumé, sir Adolphe Caron prit la parole.

DISCOURS DE SIR A. P. CARON

Messieurs,

Je dois tout d'abord féliciter nos amis de Joliette d'avoir concu l'idée de cette belle et grande démonstration. Elle est un indice de la force du sentiment conservateur, et elle nous fournit, a mes honorables collègues et à moi, l'occasion de renouveler connaissance, de cimenter la bonne entente avec ceux qui nous font l'honneur en si grand nombre de nous donner leur confiance. La vie de ministre n'est pas toujours couleur de rose. Elle est pleine de travail, de soucis, d'anxiétés, de responsabilités. Un célèbre chef conservateur, lord Beaconsfield, disait même un jour qu'elle était au-dessus des forces humaines. Les ministres n'ont guère d'autres satisfactions que celles du devoir accompli et de la confiance que leur donne l'opinion publique. Mais cette vie de ministre serait intolerable si, comme le prétendent les gazettes libérales, mes collègues et moi passions notre temps à nous jalouser et à nous entre-déchirer. La présence de notre chef, sir Hector Langevin, et de mon honorable et très éloquent collègue, M. Chapleau, est la meilleure réponse à ce cancan qu'on se plaît à réchauffer sous toutes les formes. Merci donc, messieurs, et de votre gracieux accueil et du grand témoignage d'estime que vous nous offrez. Nous avons doté votre ville d'un superbe édifice pour différentes fins publiques, et je m'en félicite. Notre politique est une pol'tique de progrès et jamais nous ne refusons une amélioration quand nous la croyons nécessaire et que nos ressources le permettent. Sous l'administration Mackenzie, le gouvernement donnait le moins possible pour notre province : c'était sans doute pour la punir d'avoir tenu aussi longtemps nos adversaires dans les froides ombres de l'opposition. Nous vous accordons votre juste part, la politique de notre parti étant de traiter toutes les provinces avec justice et reposant sur le grand principe : Respect aux droits de chacun ! Et si le gouvernement a eu un reproche à subir de la part de nos adversaires d'Ontario, c'est que le gouvernement de sir John Macdonald faisait trop pour la province de Québec, qu'il lui donnait trop de millions, qu'il aidait trop à la construction de ses chemins de fer et de ses édifices publics. Ce reproche, je le crois immérité, car vous n'avez jamais eu plus que votre part des crédits publics, mais il montre en tous cas que nous avons réussi à vous faire obtenir justice, il montre aussi quels sont vos amis et quels sont ceux qui ne le sont pas.

Représentant d'un comté qui est situé comme le vôtre au nord du Saint-Laurent, il est naturel que le pays m'intéresse particulièrement à toute cette immense région des Laurentides. Comme tel, il m'a été infiniment agreable de pouvoir seconder tous les efforts qui ont été faits pour assurer la construction de l'ancien chemin de fer du Nord, qui a été le premier anneau de la grande chaine du Pacifique. Oui, nous avons été les pionniers de cette grande entreprise, et ce sera l'eternel honneur du parti conservateur de l'avoir mise à exécution. Un célèbre ingénieur français, M. Langel, disait, il y a bien des années, que les Canadiens n'auraient jamais les capitaux pour bâtir cette route, mais que si jamais elle était construite, si jamais la locomotive faisait entendre son sifflement d'un océan à l'autre, étant la plus courte de toutes les routes du Pacifique, elle causerait une révolution dans le commerce de l'univers. Eh bien, nous, petit peuple par le nombre, mais grand par l'intelligence, l'énergie et la hardiesse des conceptions, nous avons étonné le monde, nous avons accompli ce projet gigantesque. Nos espérances sont dépassées et nos vastes territoires du Nord-Ouest sont déjà tellement développés, ils sont deja notre grenier d'abondance à tel point que cette année ils produiront pour l'exportation plus de 20,000,000 de minots de blé. Vous voyez combien notre regretté chef, sir George Cartier, avait raison de s'écrier en 1872 quand il présentait le fameux bill incorporant la Compagnie du Pacifique : *All aboard for the West!*

Les conséquences de ce chemin pour notre pays, pour la province de Québec, sont incalculables. A bon droit vous êtes fiers de la ville de Montréal, la métropole commerciale. L'amour que je porte à notre bonne vieille ville de Québec ne m'empêche pas non plus de m'émerveiller de ses progrès, et je me demande si, grâce à la politique nationale, grâce à notre politique de chemins de fer, la ville de Montréal, qui compte aujourd'hui 200,000 habitants, n'en aura pas 300,000 dans dix ans et 500,000 dans vingt ans. Or, l'importance d'un pareil marché pour vous autres, agriculteurs du Nord, est inestimable. Poursuivant toujours la même idée, je me fais gloire d'avoir été l'un des premiers directeurs de la compagnie du chemin du lac Saint-Jean, qui sera pour Québec ce que le chemin du Nord a été pour Montréal et qui ouvrira à la colonisation une immense région où notre race pourra se développer à son aise.

Malgré tous nos immenses travaux, le Canada est aujourd'hui l'un des pays les moins taxés du monde, sa dette n'est pas la dette du sang, elle est tout entière représentée par des placements fructueux, et loin de nous affaiblir, jamais le crédit du Canada n'a été meilleur. Faut-inoui, nous pouvons même emprunter à 3 pour cent, quand, il y a quelques années, il nous fallait emprunter à 5 et à 6. Un grand économiste a dit : Faites moi de la bonne politique et je ferai de la bonne finance. C'est ce que nous avons fait, et notre finance est prospère. Nos adversaires ont fait de la mauvaise politique, et si jamais nous avons eu des déficits, si jamais nos finances ont été embarrassées, si jamais le travail a manqué, si jamais l'agriculture a dépéri, c'a été pendant leur administration. On juge un arbre par ses fruits, on juge une politique par ses résultats. Or, le peuple canadien avec le gros bon sens qui le caractérise, a pu facilement constater quel était le parti qui comprenait le mieux ses intérêts. Voilà pourquoi, à toutes les élections générales survenues depuis 1878, chaque fois que nous en avons appelé au grand jury électoral, il s'est invariablement prononcé en notre faveur. De malheureux évènements ont pu dévoyer un certain nombre d'esprits dans la province et diminuer notre majorité, mais nous sommes plus forts aujourd'hui que nous l'étions au lendemain des élections fédérales. Nos adversaires nous parlent parfois de réaction pour se donner du courage, mais comme la bonne sœur Anne, nous ne la voyons pas venir Les dernières élections dans les différentes provinces ont presque toutes été autant de triomphes. Charlevoix, Colchester, Cumberland, Pictou, Haldimand et Nicolet méritent d'être cités à l'ordre du jour. Sir Hector Langevin vous a parlé des progrès du pays et vous a dit que l'annexion de Terreneuve serait avant longtemps un fait accompli. Comme lui, je crois aux avantages de cette annexion qui complètera l'œuvre de la confération. Quant à la fédération impériale, l'idée n'est pas mûre selon moi pour la discussion. Avant de terminer, je vous dirai : Messieurs, serrons nos rangs, reprenons les positions perdues, la cause que nous représentons est la véritable cause nationale et hâtons le jour où le drapeau conservateur qui flotte victorieux à Ottawa depuis tant d'années se déploiera aussi triomphant sur la vieille citadelle de Québec. (Applaudissements prolongés.)

DISCOURS DE L'HONORABLE M. CHAPLEAU

Après le discours de sir A.P. Caron, le président présente l'honorable M. Chapleau à l'assemblée.

Messieurs,

Je crois qu'il était inutile pour M. le président de me présenter à cette grandiose assemblée, car l'accueil que vous venez de me faire prouve que je suis bien connu ici. Je regrette de ne pouvoir faire un long discours, j'arrive des Etats-Unis, j'ai fait 20 heures de chemin de fer, et je crains que la fatigue ne m'empêche de vous parler longtemps. Pourquoi parler de fatigue ? Il n'y a point de fatigue quand on travaille pour son pays, et mes cheveux blanchis sur les hustings vous prouvent que moi aussi j'ai travaillé pour mon pays. Ma vie politique date de 1859. Depuis ce temps, j'ai éprouvé beaucoup de fatigue, j'ai livré bien des combats, pris part à bien des batailles, éprouvé des défaites, remporté des victoires. Qu'il y ait ici des gens qui ne partagent pas mes opinions, cela ne fait rien. Quand il s'agit de discuter les grandes questions qui intéressent le pays, il n'y a plus de parti.

On a beaucoup parlé de prétendue division dans le camp ministériel, on a dit que la zizanie divise les ministres pour une question de commandement, de chefrerie. Or, les personnes qui colportent ces histoires la ont bien du temps à perdre. Avant tous les chefs politiques, il en est un qu'il nous faut consulter par-dessus tout, c'est l'électorat, c'est le peuple. C'est le mandat sacre que l'on m'a confié. Depuis plus de vingt ans je suis député, et je le proclame, la main sur la conscience, je ne crains pas de dire devant le peuple réuni, que le sentiment du devoir a toujours guidé ma conduite et dicté mes actions. Ce que j'ai fait, j'ai cru le devoir faire ; je l'ai fait pour le bien du pays ; et j'ai la ferme conviction d'avoir fait mon devoir.

Sachons obéir à nos chefs. Cette obéissance n'implique pas le sacrifice de nos opinions, mais prenant comme exemple dans la vie politique ce commandement de Dieu : père et mere tu honoreras afin de vivre longuement ; disons : aux chefs tu obéiras afin de rester au pouvoir longtemps.

Les anciens attribuaient à leurs arbres, à leurs bosquets, le don de la parole. D'après eux, dans ces bosquets, on entendait la voix de ceux qui nous avaient précédés. Or, si ces arbres qui nous environnent avaient ce don de la parole, ils pourraient dire ce qu'a été la vie d'un grand citoyen dont le pays s'honore à juste titre. Ces arbres pourraient nous dépeindre la vie énergique, active, laborieuse du fondateur de cette ville, le regretté M. Joliette et de tous les hommes qui l'ont aidé dans sa noble tâche. Oui, la ville de Joliette a de nobles exemples devant elle et je suis heureux de voir qu'elle imite ces exemples.

Comme je l'ai dit tout à l'heure on a reproché bien des choses aux conservateurs. Tous les grands travaux entrepris pour la prospérité du pays étaient une folie aux yeux de nos adversaires. On nous a reproché dans le temps, la folie du Grand Tronc. Eh bien, il n'y a pas un facteur plus puissant, plus utile au pays que cette ligne de chemin de fer.

Le parti conservateur l'a eu, cette folie du Grand Tronc ; il a eu aussi la folie du Nord Ouest. On lui reprochait d'avoir payé le Nord-Ouest $1,200,000. Eh bien, cette folie va donner cette année un surplus de 22,000,000 minots de blé, qui seront exportés à l'étranger et qui rapporteront au pays des milliers de piastres. Les Américains ont acheté l'Alaska, un pays de glace et un morceau de roc qu'ils ont payé $28,000,000 ; ils ne le vendraient pas aujourd'hui pour $100,000,000. Peut-on comparer l'Alaska au Nord-Ouest, qui est l'avenir du Canada.

Nous avons eu une autre folie. La folie du Pacifique !

Que dire de cette grande voie ferrée qui traverse le continent américain ? C'est une des merveilles du monde. Parlant du Pacifique, les Américains ont dit que les Canadiens allaient plus vite qu'eux dans la voie du progres. Les Américains ne nous détestent pas ; ils nous envient et nous admirent.

Les conservateurs ont eu une autre folie, la folie de la protection. Je regrette que cette folie n'ait pas pris naissance plus vite. Grâce à la protection, l'agriculture et l'industrie prospèrent, le commerce s'agrandit. L'agriculture est la plus belle industrie ; mais il faut l'encourager et l'aider, c'est ce qu'a fait la protection.

Nous avons eu de l'annexion de Terreneuve. Les libéraux vont dire encore que c'est une folie. Or nous avons besoin de cette île pour protéger notre navigation dans le golfe. Nous devons donc désirer vivement que cette île fasse bientôt partie de la Confédération canadienne.

Une autre question importante agite les esprits. J'entends des hommes sensés s'oublier jusqu'au point de mettre en danger nos institutions. Ces hommes disent : ce qu'il faut à présent pour le pays, c'est la fédération impériale. Personne plus que moi n'est loyal à la couronne d'Angleterre Cette loyauté, la population canadienne l'a montrée chaque fois que l'occasion s'en est presentée.

Nous l'avons montré, cette loyauté, à la guerre de Crimée, comme à Chateauguay. Nous l'avons montrée, lorsque nos voyageurs canadiens sont allés en Egypte. Nous la montrons tous les jours cette loyauté, lorsque nos jeunes gens, sortant de l'école royale militaire vont prendre place dans les rangs de l'armée anglaise. Donc, notre peuple fait son devoir et il est loyal à l'Angleterre. Mais vouloir nous imposer la fédération impériale, je n'en suis pas. Il y a des familles qui se troublent pour toujours à cause de questions d'héritage. N'allons pas, pour des questions de finances briser pour toujours la bonne entente qui existe entre le Canada et l'Angleterre.

Nous sommes conservateurs, nous avons un drapeau qui fait la gloire et la prosperité du pays. Sachons respecter ce drapeau et lui être fidèle. Que chacun de nous puisse dire comme le général vieux : Voyez ce drapeau ; si j'avance, suivez moi, si je recule, tuez moi, si je meurs, vengez moi.

Il y a eu des défections dans le parti ; il y en aura peut-être encore. Pour moi, je le proclame, en me servant des paroles du poète : N'y en aurait-il que 40, fidèles au drapeau, j'en serai ; n'y en aurait-il que 20, j'en serai encore ; n'y en aurait-il que 5, j'en serai aussi, et s'il n'y en a qu'un, je serai celui-là. (Triple salve d'applaudissements).

DISCOURS DE L'HONORABLE M. ROSS

Après le discours de M. Chapleau, dont nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un pâle résumé, l'honorable J. J. Ross prit la parole :

Messieurs.

Vous venez d'acclamer nos ministres fédéraux, vous avez eu raison. C'est à leur travail, à leur zèle, à leur dévouement que l'on doit tant d'améliorations qui font la prospérité du pays. En ma qualité d'ancien ministre de Québec, je parlerai des principales questions qui intéressent la province de Québec. Il y a bientôt deux ans que M. Mercier est au pouvoir. Qu'a-t-il fait pendant ce temps-là ? C'est ce que nous allons voir en quelques mots.

Lorsque M. Mercier était dans l'opposition, il faisait beaucoup de promesses, critiquait beaucoup le gouvernement. Ses rêves ont enfin été réalisés, il a obtenu ce pouvoir qu'il convoitait tant. Il commence d'abord par emprunter $3,500,000. Jamais transaction n'a été plus mal faite. Il a augmenté le nombre des employés, élevé les salaires, nommé des commissions pour faire l'ouvrage des ministres. Les dépenses enfin ont été augmentées sur toute la ligne. On avait promis un ministre d'agriculture, un cultivateur, celui-là ; c'est M. Mercier qui remplit cette charge et il a eu la précaution d'avertir qu'il n'était pas cultivateur. On en a eu la preuve par son fameux bill des fromageries.

Sans entrer dans beaucoup de détails je puis affirmer que M. Mercier n'a rempli aucune de ses promesses. Il n'a pas favorisé l'agriculture et les colons sont plus maltraités que jamais. Le léger emprunt de $3,500,000. la fameuse conférence interprovinciale, qui ne devait rien coûter à la province, mais qui à présent ne coûte que $10,000, sont autant de preuves que M. Mercier et son gouvernement ont peu à cœur les intérêts du peuple.

Encourager l'agriculture et l'industrie, subventionner des chemins de fer utiles à la province, favoriser le colon, voila le programme du parti conservateur, et ce programme il l'a rempli, quoiqu'en disent les libéraux.

Le gouvernement Mercier a voulu imiter la politique de chemins de fer de ses prédécesseurs. Il a accordé des subsides à différents compagnies pour la construction de chemins de fer. Quelques-uns seront utiles d'autres auraient du être retardés. Il faudra payer le coût de ces travaux et c'est le peuple qui paiera. (Appl.)

DISCOURS DE L'HONORABLE M. TAILLON

L'honorable M. Taillon adressa ensuite la parole.

Messieurs,

Mon ambition qui n'est pas démesurée était déjà satisfaite de votre gracieuse invitation. Par l'accueil que vous me faites à présent vous ajoutez encore à ma dette de reconnaissance envers vous. Je suis heureux aussi de cette circonstance qui me permet de me rencontrer avec un grand nombre d'amis du comté de Montcalm que j'ai l'honneur de représenter. Par les résolutions que nous avons adoptées, nous avons fait une nouvelle déclaration de principes politiques. Nous ne craignons pas nous, de faire une déclaration politique parce que nous sommes fideles à nos principes. Nos adversaires, eux, paraissent ignorer les déclarations qu'ils faisaient dans l'opposition. Ils se soucient peu des promesses. Les libéraux disent que nous paraissons nous ennuyer dans l'opposition. Ils se trompent. Nous avons de quoi nous distraire et surtout de quoi nous venger.

Les conservateurs ont été longtemps au pouvoir ; pour les renverser, on a eu recours au mensonge, à la calomnie, on a employé tous les moyens plus ou moins louables, et ils n'auraient pas réussi si une circonstance malheureuse n'était venue à leur secours.

Les libéraux ne l'ont pas conquis ce pouvoir ; ils l'ont escamoté. S'ils prétendent avoir remporté la victoire je leur demanderai ou est leur drapeau. Nous, conservateurs, nous avons compris que le rôle des hommes publics n'était pas de courtiser les préjugés de la population. C'est ce qu'ils ont fait eux, pour escamoter le pouvoir. Ils ne tiennent pas à passer pour des hommes sinceres : ce qui leur faut c'est le pouvoir. Ils se sont dit : Qu'importe les moyens pourvu que nous ayons le pouvoir, car la caisse est là et elle aura assez de ressources pour nous y maintenir.

Les libéraux ont voulu introduire en chambre des questions qui n'étaient pas de notre ressort ; comme chef de l'opposition je m'y suis opposé afin de ne pas donner au monde le spectacle d'un corps délibérant qui ne connait pas les limites de sa juridiction.

Nos adversaires nous ont accusés de vol : je serai plus respectueux pour eux qu'ils le sont pour nous. Je ne dirai pas qu'ils ont volé, mais j'exposerai les faits et vous apprécierez.

Ils disaient que la dette était extravagante, ils l'ont augmentée de $3,500,000. Un simple emprunt, une bagatelle !

A Laprairie, l'été dernier, M. Mercier disait : l'emprunt n'est pas fait, et si on peut se passer d'argent, on ne le fera pas, et pendant ce temps, les négociations marchaient pour l'emprunt. Peu après, on apprend que l'emprunt est contracté a 3¾ pour cent, c'est M. Mercier qui le dit dans un discours à Champlain où il raconte ses entrevues avec les financiers americains avec un ton qui rappelle les entrevues de Ladélauche avec Victoire. (On rit.)

M. Mercier trompait alors le peuple ; l'emprunt n'était pas contracté. Il se fit en France quelque temps après. Et si cet emprunt a été contracté en France, à qui cela est-il dû. Est-ce aux libéraux ? Non. C'est aux hommes distingués du parti conservateur, c'est aux honorables Langevin, Caron et Chapleau qui en avaient frayé le chemin, en maintenant des agents en France, malgré les libéraux. Ces agents ont fait connaître notre pays et ses ressources et c'est grâce à eux si l'emprunt a été contracté. Les libéraux n'ont pas semé, pourquoi prétendent-ils à la récolte ? Ils disaient que cet emprunt était pour payer les dettes contractées par les conservateurs ; c'est pour cela ainsi disent-ils qu'ils ont augmenté les dépenses d'une maniere fabuleuse. M. Mercier avait convoqué une conférence interprovinciale, cette conference ne devait rien coûter. Elle coûte à present la bagatelle de $10,000 à la province de Québec. Quand les conservateurs étaient au pouvoir, M. Mercier trouvait le salaire des ministres trop élevé. Il ne l'a pas diminué. Cinq ministres étaient trop : il y en a six à présent et un autre sera bientôt nommé. Il a voulu nommer de nommer deux magistrats pour juger les causes de la cour de circuit. Il vient de nommer aussi un troisieme protonotaire à Montréal avec un salaire plus élevé.

M. Mercier a envoyé des agents dans toutes les parties de la province pour découvrir les prétendues fraudes qu'aurait commises les conservateurs. C'est un moyen de distribuer de l'argent à ses créatures. Des sommes énormes ont été dépensées pour cette fin.

Les gens qui ont porté M. Mercier au pouvoir, vont-ils rester indifférents devant un tel état de choses ? Ils avaient placé leur confiance en M. Mercier, et ses partisans, c'était leur droit, mais ils doivent être désabusés à présent, et s'ils ne veulent pas être regardés comme les complices de ces hommes fourbes et de cette politique de brigandage, qu'ils réparent leur faute à la première occasion.

A la conférence interprovinciale, il y a des hommes qui ont voulu sacrifier nos libertés qui nous sont si précieuses. On a voulu sacrifier ce gouvernement responsable que nous avions conquis au prix de tant de sacrifices. Et cela, pour combattre le gouvernement fédéral qui est conservateur. Libre à eux d'être traitres à à leur patrie. Pour nous, nous continuerons toujours à travailler pour le bien de ce pays, et tous nos efforts tendront à le rendre heureux et prospère. (Vifs applaudissements.)

L'honorable M. Taillon fut suivi de l'honorable M. Flynn qui exposa toute la fourberie de M. Mercier dans le gouvernement de la province. M. Cornellier parla ensuite. Tous deux avec grand succès.

M. le Dr Lavallée fut appelé à grands cris par l'assemblée. L'accueil enthousiaste que reçut M. Lavallée le venge bien de toutes les persécutions injustes et acharnées dont il a été victime de la part de ses adversaires.

L'assemblée fut déclarée close.

Le soir il y eut grand banquet à la salle du marché. Il y eut foule de convives et un grand nombre ne purent trouver place.

La salle du banquet était élegamment décorée. On y voyait les portraits de sir John McDonald, de sir Hector Langevin, de l'honorable M. Chapleau, de Son Honneur le juge Baby, de feu M. Joliette, etc., etc.

Les inscriptions suivantes ornaient la salle : "Honneur à nos chefs." "L'union fait la force." "Chefs dévoués qui avez rendu le pays prospère et le peuple heureux, comptez sur la reconnaissance." etc., etc.

Une fanfare de Montréal exécuta pendant le banquet des airs populaires. Le menu du souper etait des plus recherches.

A la table d'honneur prirent place, sir Hector Langevin, sir A. P. Caron, l'honorable M. Chapleau, M. Guilbault, député de Joliette, l'honorable M. Ross, l'honorable Dr Lavallée, l'honorable M. Laviolette, conseiller législatif, l'honorable M. Taillon, les honorables MM. Lynch et Flynn, M. Joseph Tassé, M. White, de la *Gazette*, M. Bain, député de Soulanges, M. Blanchet, M. Benoit, président de l'association conservatrice de Montréal, M. Malhiot, maire des Trois-Rivières, M. Vanase, M. Chase Casgrain, M. P., M. Tourigny, député de Nicolet, M. Olaus Thérien, député de Montcalm.

Plusieurs autres députés de Québec et d'Ottawa assistaient aussi au banquet. Les paroisses du Nord du comté de Terrebonne étaient représentées par M. le notaire Hialo, de Saint-Sauveur.

On but avec entrain à la santé de la reine, du gouverneur-général, du lieutenant-gouverneur. M. le président proposa ensuite la sante de nos hôtes, les chefs conservateurs au parlement federal, sir Hector Langevin, sir A. P. Caron et l'honorable M. Chapleau répondirent à ces santés. M. Chapleau parla longuement et refuta certaines accusations portées contre lui.

Les honorables MM. Ross et Flynn répondirent ensuite à la santé des chefs du parti conservateur à Québec, santé proposée par M. McConville.

M. Pagnuelo, avocat, proposa ensuite la santé du parti conservateur. Nous publierons ce discours un autre jour. M. Curran répondit à cette santé.

Une chanson de M. Curran a clos le banquet.

Bref, nos amis de Joliette, M. Guilbault en tête, ont raison d'être fiers de cette démonstration qui s'est passée dans l'ordre le plus parfait et qui a eu un immense succès. Que d'autres comtés imitent l'exemple qui vient de leur être donné !

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

TOUT HOMME

Qui est FAIBLE, NERVEUX, DEBILE, qui dans son IGNORANCE et sa FOLIE, croit avoir perdu complètement sa VIGUEUR de CORPS et d'ESPRIT et sa VITALITE ENTIERE, toutes causes qui entraînent des dérangements dans le système organique des SOURCES de la VIE, MAUX DE TETE, MALADIE DE DEPINE D'ORSALE, REVES NAVRANTS, PERTE DE MEMOIRE, LACHETE et IRRITABILITE de TEMPERAMENT, BOUTONS et ROUGEURS sur la figure et tous les symptômes de DEBILITE GENERALE, CONSOMPTION dans un avenir rapproché, d'INSANITE, peuvent trouver un remède efficace en se servant de notre spécifique No 23, une cure merveilleuse et certaine. Il donne la VIGUEUR de la JEUNESSE et restaure le système complet chez les vieux et chez les jeunes en donnant de la force aux POUMONS et aux NERFS, reconstruisant le système musculaire et mettant en action toute l'énergie physique du corps humain. A l'aide de notre spécifique No 23 les cas les plus obstinés peuvent être guéris en moins de trente jours. Chaque paquet contient un traitement pour deux semaines, $2. Guérison Garantie. Notre spécifique No 24 est un REMEDE infaillible pour toutes les MALADIES SECRETES de QUELQUE DUREE qu'elles aient été. Vendu d'après notre GARANTIE par écrit qu'il opérera une GUERISON. Prix $5. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto, Ont

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a semblé défier la science des meilleurs physiciens qui ne connaissaient rien pour en arrêter les progrès, rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant, ce n'est plus une maladie incurable malgré qu'elle soit condamnée par quelques médecins, la santé peut encore être recouvrée par l'emploi de nos REMEDES. Ils sont doux pour les membranes des poumons qu'ils n'affectent pas malgré qu'ils soient enflammés et empoisonnés par les ravages de cette cruelle maladie en même temps qu'ils empêchent les douleurs et les brûlements de poitrine qui accompagnent invariablement la consomption. Prix $3.

GUERISON GARANTIE

COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, TORONTO, ONT.

TEINTURE pour les CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, châtain clair, blond doré, blond cendré. Envoyez une tresse de cheveux avec votre commande. Prix $2 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

ARTICLES DE TOILETTE

En nous adressant votre commande, spécifiez ce que vous désirez avoir et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfait. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse, c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans que personne s'en aperçoive. Prix $1.25. No 9 fait disparaître les taches de rousseur. Prix $1.25. No 10 fait disparaître les taches causées par les affections du foie. Prix $1.25. No 11 fait disparaître les boutons sur la figure. Prix $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix $1.25. No 13 fait disparaître les pustules. Prix $1.25. No 14 fait disparaître le hâle. Prix $1.25. No. 15 fait disparaître les vergues. Prix $2.00. No 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix $1.25. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25 Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont

LE BUSTE

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la taille chez les femmes et lui donne les plus belles proportions. C'est une préparation tout à fait inoffensive et infaillible. Prix $2.00. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

MALADIES DES FEMMES

No 20 guérit infailliblement la leucorrhée, descente de la matrice, et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme un remède des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Pilules Régulatrices Françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'oxide. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage pour les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la REGULARITE. Prix $2. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont

Névralgie et Rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 21. Il peut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix UNE PIASTRE. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES—Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût, il n'apaise que l'enfant, ambitieux gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

POUR LA

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée d'Concombres et de Roses et Moloderma,

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages faits à son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull, Rue George, Ottawa.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

DAMES NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2.00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boite 576, Toronto, Ont 24.1—88-89

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-propriétaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendence d'un cuisinier français de première classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neu les chambres sont spacieuses et des mieux aérées, faisant face au parc (Major's Hill).

L'entrée privée est sur l'avenue McKenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO

CARTES PROFESSIONELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,

(Successeur de L. A. Olivier)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,

— BUREAU —

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, &c.

ONTARIO ET QUÉBEC

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

Mcintyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.

J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.

R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS,

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

J. McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Huntsville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD

ALEX. C. RUTHERFORD

Dr FISSIAULT

— DENTISTE —

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

— OTTAWA —

Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

A CHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union, D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents

216 — RUE DALHOUSIE — 216

John Kerrigan

— PLOMBIER SANITAIRE —

Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.

No 106 Rue LYON

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de premiere classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immediate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

J. STEWART

Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau au dessus de la pharmacie MacCarthy.

284 — Rue Wellington, Ottawa, — 284

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W.